



CENTRE D'ETUDES POUR LA PROMOTION L'AMENAGEMENT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (CEPAPE)

Fiche de la vision du diplômé de l'offre de formation (profil des compétences de l'étudiant à l'issue de la formation) Master en Sciences de l'Environnement du CEPAPE

Mention Sciences de l'Environnement (compétences communes à toutes les trois spécialités)

Le diplômé devra être capable de concevoir et de conduire des activités pour la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. Plus spécifiquement, il devra être capable de :

- maîtriser les concepts et les connaissances fondamentales en sciences de l'environnement ;
- poser un diagnostic environnemental pour dégager les risques et opportunités ;
- réaliser des études d'évaluations environnementales;
- réaliser du suivi-évaluation environnemental ;
- développer des actions/outils pour l'aménagement et la restauration de l'environnement ;
- développer des programmes et projets de développement durable ;
- élaborer des stratégies de gestion durable des ressources naturelles et de préservation de l'environnement.

Spécialité (compétences par spécialité)

Technologie de l'Environnement

Le diplômé devra être capable de concevoir, de développer et d'utiliser les technologies/outils (génie) pour la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Plus spécifiquement, il devra être capable de :

- détecter les risques environnementaux des déchets domestiques, pollutions industriels et agricoles;
- concevoir et utiliser des techniques et méthodes spécifiques pour la gestion des pollutions de l'atmosphère, des eaux et des sols ;
- concevoir et utiliser des techniques de traitements et de valorisation des déchets domestiques, résidus industriels et agricoles ;
- concevoir et utiliser des techniques de traitements des eaux usées ;
- concevoir et utiliser les outils de management et de la qualité de l'environnement;
- concevoir et réaliser des programmes/projets de management-qualité pour la préservation de l'environnement.

Socio-économique de l'Environnement

Le diplômé devra être capable de concevoir et d'utiliser des outils socio-économiques d'analyses, d'évaluation et de gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Plus spécifiquement, il devra être capable de :

- poser un diagnostic socio-économique et politique de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- concevoir et utiliser des méthodes et techniques d'analyse spécifiques en socio-économie de l'environnement ;
- concevoir et utiliser les méthodes et techniques socio-économiques d'évaluation de la gestion des ressources naturelles ;
- élaborer des stratégies et politiques économiques pour la gestion des ressources naturelles ;
- concevoir et gérer un projet environnemental et de développement durable.

Biodiversité et Environnement

Le diplômé devra être capable de concevoir et d'utiliser des méthodes et outils pour la gestion durable de la biodiversité et de l'environnement. Plus spécifiquement, il devra être capable de :

- poser un diagnostic sur l'état de la biodiversité et des tendances évolutives pour dégager les risques et les opportunités de gestion ;
- détecter les risques biotechnologiques sur la biodiversité et l'environnement ;
- analyser et développer des indicateurs des pathologies et de la santé des écosystèmes ;
- développer et utiliser les fonctions et services de la biodiversité pour la préservation et la restauration de l'environnement ;
- élaborer des stratégies/actions de gestion durable de la biodiversité ;
- concevoir et réaliser des programmes et projets de gestion durable de la biodiversité.